



Depot de bilan eurl caution solidaire sur bail

Par **lydia1976**, le **26/04/2010** à **07:53**

Bonjour,rnrnMon commerce ne marche plus du tout, je souhaiterai déposer le bilan, je suis en EURL, je nai aucune dette sauf mon engagement pour le bail 3,6,9. Je me suis porter caution solidaire pour le bail. rnrnLe propriétaire ne veut pas me laisser partir, j'ai un autre commerce en Entreprise Individuelle. rnrnQuelles sont mes risques si je dépose le bilan ? le propriétaire peut'il récupérer ses loyers par le biais de mon autre commerce ? rnSi je fais un dépôt de bilan est ce que le bail est résilier ? rnrnEst ce que le liquidateur judiciaire dans le cas d'un dépôt de bilan pour mon EURL bloquera tous mes comptes bancaires ou seulement celui concerné par le dépôt de bilan. rnrnMerci de bien vouloir me réponde je dois savoir cette semaine ce que je dois faire.

Par **sylvie**, le **12/02/2011** à **15:17**

onjour je suis dans la meme situation que vous du moins à peu presrnj'ai cree mon entreprise en septembre 2010 et mon mari c'est porté caution solidaire sur mon bail 3/6//9rnil a lui aussi une autre entreprise (ei) que s'est 'il passé ? le bail s'est'il arreté au depot ou devez vous continuer de payer jusqu'au 3 ans ?

Par **fabienne034**, le **12/02/2011** à **16:36**

bonjour à tous deuxrnrnla règle comme vous le savez, le bail de neuf ans continue jusqu'à la fin d'une période de trois ansrnrnpour tout savoir sur le bailrnrn<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>rnrnquand vous êtes en redressement ou

liquidation judiciaire, le bail continue pour que le droit au bail soit vendu par le liquidateur
judiciaire
pour tout savoir sur la cession de bail
commercial
<http://www.fbls.net/cessionbaildroit.htm>
demandez alors d'être déchargé de
vos responsabilités quant au bail puisque ce sera une vente judiciaire
s'il n'y a pas de
faute de gestion de votre part, vous ne serez pas inquiété sur vos biens personnels
c'est
l'intérêt de faire une société
pour tout savoir sur les sociétés
:
<http://www.fbls.net/STATUTS.htm>